

**Comité de Quartier Brivazac-
Candau**
Monsieur Dominique BURTIN
37 Avenue De Candau
33600 PESSAC

Pessac, le 05 AOUT 2024

**Objet : Aménagements avenue Marc Desbats / conséquences sur l'avenue
de Brivazac**

Nos références : LRVH – GDU 401010
Affaire suivie par : Laure ROMANI

Monsieur le Président,

Votre demande courrier concernant l'avenue Marc Desbats a retenu toute notre attention.

Nous vous confirmons que dans le cadre du projet d'aménagement à venir, la suppression du tourne à gauche de l'avenue Desbats vers l'avenue de Brivazac n'est pas prévue.

Par ailleurs, la mise en place d'une "rue aux écoles" n'est pas réalisable du fait de la configuration de la rue.

En effet, cela rendrait impossible la desserte par des véhicules légers à un trop grand nombre d'habitations et à l'école maternelle.

Regrettant de ne pouvoir vous formuler une meilleure réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane MARI
Adjoint au Maire
Délégué à la Proximité, aux Mobilités
À la Sécurité et aux Espaces Publics



MAIRIE DE PESSAC
GIRONDE

HOTEL DE VILLE

Place de la Ve République BP 40096 - 33604 Pessac cedex
T. 05.57.93.63.63 F 05 57 93 63 35 – courrier@mairie-pessac.fr
www.pessac.fr



Pôle Territorial Sud
DGEP - Service Territorial 4
T 05-57-93-65-85
espaces-publics@mairie-pessac.fr